



CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

**ANNONCE POUR POURVOIR UN
POSTE DE GESTIONNAIRE PAIE-COMPTABILITE**
Poste à temps complet – basé à LAGORD(17)

Définition :

Placé(e) sous l'autorité de la Responsable des Ressources Humaines, de la Responsable des Finances et des Marchés publics, et de la Directrice générale des services, vous êtes en charge :

- de l'élaboration de la paie des agents communaux, des élus et du personnel non permanent, dans le respect des dispositions légales et réglementaires,
- ainsi que d'opérations de gestion financière comptable

Situation fonctionnelle :

Commune de 7 500 habitants - Commune membre de la CDA de La Rochelle (1^{ère} couronne)

Missions :

- Sous la responsabilité de la Responsable des Ressources Humaines, vous serez chargé de :

PAIE :

- Elaboration et contrôle des éléments variables (heures supplémentaires, arrêts maladie, astreintes, changement d'échelon/grade, mutuelles, prévoyance SMACL, supplément familial...)
- Envoi des fiches navettes mises à jour au Centre de gestion en début de mois
- Récupération et traitement des bulletins de paie, des déclarations sociales URSSAF, CNRACL, ATIACL, RAFF, IRCANTEC, du journal de paie, de l'état des charges et du journal CESU.
- Traitement du flux dans CIRIL FINANCES, transmission du flux sur le site de la DGFIP
- Gestion de la commande des tickets restaurant
- Edition et distribution des bulletins de paie et des tickets restaurant
- Suivi du maintien de salaire, notamment pour les dossiers de congés longue maladie ou longue durée
- Renseignement des agents en cas de questions sur leur paie

RESSOURCES HUMAINES :

- Gestion des demandes de remplacement auprès du Centre de Gestion17 (saisie, suivi) et de Randstad, en collaboration avec les services
- Mise à jour du tableau de suivi de l'activité « remplacement » (CDG et interim)
- Saisie dans CIRIL RH : créations des nouveaux agents, gestion des absences (saisie d'arrêts), enregistrement de la carrière dans CIRIL RH et suivi
- Enregistrement des formations, relations avec les organismes de formation
- Réponses aux candidatures
- Préparation de contrats de travail

- Sous la responsabilité de la Responsable des Finances et Marchés publics, vous serez chargé de :

COMPTABILITE :

- Saisie des factures (fonctionnement, et objectif : investissement)
- Récupération des factures CHORUS sur la plateforme de la DGFIP pour archivage et numérotation par l'interface CIRIL FINANCES
- Mandatement des factures de fonctionnement
- Remboursement des frais de mission et établissement des ordres de mission
- Mandatement des débits d'office (en cas d'absence du collègue)
- Saisie des marchés et du budget (selon les besoins)
- Interface paie/comptabilité

Profil recherché

Ce poste requiert de savoir réaliser la paie en collectivité territoriale, ainsi qu'une bonne connaissance du statut de la fonction publique territoriale et des textes applicables à l'activité paie et carrière.

Votre sens du service public et de la discrétion professionnelle, votre aptitude à analyser et synthétiser les informations, votre rigueur, votre disponibilité, votre sens du travail en équipe et votre maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, Outlook, CIRIL RH, CIRIL FINANCES) seront des atouts indispensables au poste.

Conditions d'exercice

Poste à temps complet (35 heures) basé à LAGORD.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire

Accès aux prestations du CASEL

Cadre statutaire

Recrutement titulaire ou à défaut contractuel dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux (catégorie C) ou le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (catégorie B).

Expérience souhaitée en collectivité territoriale et dans les domaines du poste.

Pour postuler

Les candidatures (CV, lettre de motivation et dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires) sont à adresser par courriel à assistantrh@lagord.fr ou par courrier à Monsieur le Maire de Lagord, 1 rue de la Métairie, 17140 LAGORD – au plus tard **le 25 avril 2019**.

Date limite de dépôt des candidatures : 25 avril 2019

Entretien avec le jury : lundi 6 mai 2019